



## Demande de renseignements juridiques

Par **diden13**, le **21/01/2009** à **18:42**

Bonjour a tous ,a ce qu'il y a quelqu'un qui peut m'aider a avoir une solution a mon probleme voila donc j'étais en cdd pendant 09 mois et a la date d'échéance du terme du contrat le 30/05/2008 le patron m'a proposé de signer un cdi ce qui j'ai refusé pour des raisons...et de ce fait la on m'a pas régler les indemnités de fin contrat et en dessus il a note dans la feuille des assedic "fin des périodes d'essai à l'initiative du salarié".

Maintenant je me demande si ca est légale et de mon coté si je peux faire quelque chose et merci cordialement.

Par **Visiteur**, le **22/01/2009** à **12:57**

bonjour,

si date réelle fin contrat le 31 mai, l'attestation assedic doit comporter : fin contrat a durée déterminée.

la prime de précarité ne vous est pas due si vous refusez un cdi.. à condition que la demande soit faite par écrit...

Par **diden13**, le **29/01/2009** à **19:13**

Bonjour je vous remercie pour ces informations et ce qui me reste indefini si je peut demander mes droits auprès des assedic .cordialement

Par **Visiteur**, le **30/01/2009** à **15:26**

re

je ne comprends pas.. votre contrat s'est arrêté le 30 mai 2008 !  
vous avez fait quoi entre temps ?????

Par **diden13**, le **31/01/2009** à **21:05**

Bonjour je vous remercie une autre fois et je vais faire les points sur les i: après le 30/05/08 j'ai continué à percevoir mes anciens droits d'assedic sans savoir que la durée de 09 mois n'est pas prise en considération et entre temps je fais des missions d'intérim sachant que dernièrement j'ai reçu une notification pour objet l'échéance des droits à cause de la démission!! (fin de contrat du 30/05/08) c'est ça ce que je cherche à comprendre .

bien à vous  
Diden13

Par **Visiteur**, le **01/02/2009** à **08:58**

re

il faut demander à votre ancien employeur de refaire l'attestation assedic en indiquant fin de cdd...

vous ne l'aviez pas donné à l'assedic à la fin de votre mission ?

Par **diden13**, le **01/02/2009** à **21:45**

En fait à la fin de la mission et par manque de connaissances j'ai déposé l'attestation qui porte la mention "fin de période d'essai à l'initiative du salarié"  
cordialement